Consultation des détails des modules

Base pratique professionnelle 2 - FOAVA2

Code du module:	FOAVA2
Unité capitalisable:	Prise en charge de clients 1 (EDUC1)
Profession:	Auxiliaire de vie - adultes
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable d'observer un petit groupe de bénéficiaires dans des circonstances concrètes en se référant aux critères étudiés en cours et à se renseigner en consultant des sources complémentaires éventuelles.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti décide d'observer un groupe de bénéficiaires indiqué dans des circonstances concrètes et il indique des informations résultant de l'observation en optant pour la fiche d'observation correspondante.
- L'apprenti décrit le groupe de bénéficiaires par écrit, il mentionne ses sources et il est capable d'expliquer sa décision.

SOCLES

- L'apprenti a désigné des caractéristiques personnelles essentielles de ses bénéficiaires.
- Les descriptions des bénéficiaires étaient en majorité correctes.
- L'apprenti a opté pour des fiches d'observation correspondant aux points les plus importants des circonstances.
- Les explications étaient en majorité cohérentes.

2

L'élève est capable de planifier une offre socio-pédagogique sous guidance en considérant le concept interne de l'établissement ainsi que la méthode de travail socio-pédagogique.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- - L'apprenti est capable de noter plusieurs étapes de travail planifiées sous guidance en considérant le concept interne ainsi que la méthode pédagogique de l'institution.
  - L'apprenti est capable d'expliquer la planification ainsi que l'organisation.
  - L'apprenti informe les bénéficiaires ainsi que l'équipe à propos de la planification.
  - L'apprenti est capable de prévoir le matériel, les locaux ainsi que les horaires de l'activité de manière autonome et de les mettre à profit.

SOCLES

- L'apprenti a noté les activités/les étapes de travail indiquées de manière approximative par écrit.
- L'apprenti a considéré le concept internet de l'institution ainsi que la méthode de travail pédagogique dans une large mesure au cours de la planification.
- Les matières étaient en majorité correctes.
- L'apprenti a établi la documentation de manière compréhensible sous guidance.

3

L'apprenti est capable de documenter les travaux qu'il a effectués d'une manière brève et précise.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de documenter les activités qu'il a exercées d'une manière brève, précise et objective.

SOCLES

- L'apprenti a documenté la majorité des activités qu'il a exercées d'une manière compréhensible et objective sous guidance.

4

L'apprenti est capable d'interagir convenablement avec les bénéficiaires et avec l'équipe.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti applique une communication respectueuse et il est capable d'écouter activement.
- L'apprenti réagit convenablement aux réactions des bénéficiaires, de l'équipe et de son supérieur.

SOCLES

- L'apprenti a fait preuve d'initiatives pour établir le contact.
- L'apprenti a convenablement réagi à la majorité des réactions de ses interlocuteurs.

5

L'apprenti est capable d'accepter des critiques constructives concernant son travail exprimées par des bénéficiaires, pa
l'équipe et par ses supérieurs et il adapte son travail en conséquence.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti réagit convenablement aux critiques constructives et il s'applique à adapter son attitude en fonction des circonstances.
- L'apprenti est capable de constater des erreurs et il désigne des options pour les rectifier.

SOCLES

- L'apprenti a convenablement réagi à la majorité des critiques constructives.
- L'apprenti a constaté des erreurs manifestes et il s'est appliqué à adapter son attitude en fonction des circonstances.

6

L'apprenti est capable d'agir de manière responsable sous l'aspect de son travail sous guidance.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de prendre des initiatives sous guidance afin de travailler d'une manière soignée et responsable.
- L'apprenti est capable d'expliquer les consignes de l'institution en matière sécurité ainsi que des directives déontologiques et éthiques et de les observer sous guidance.

SOCLES

- L'apprenti a travaillé sous guidance d'une manière soignée et précise dans une large mesure.
- L'apprenti a veillé à ne compromettre ni sa propre sécurité ni celle des bénéficiaires sous guidance.
- L'apprenti a respecté la confidentialité ainsi que la protection des données.